

CKU 2: Sulgi-Urduġu 1 (3.1.2)

Pascal Attinger, 2012

I Littérature secondaire

1) Editions

F.A. Ali, Sumerian Letters: Two Collections from the Old Babylonian Schools (Ph.D. Dissertation, University of Pennsylvania 1964) 34-41.

Id., Sumer 26 (1970) 152-159.

P. Michalowski, The Royal Correspondence of Ur (Ph.D. Dissertation, Yale University 1976) 147-159.

Id., Letters from Early Mesopotamia (SBL Writings from the Ancient World Series 3, Atlanta: Scholars Press 1993) 64-66 n° 97 (translittération et traduction).

J. Black et al., ETCSL 3.1.2 (2001).

P. Michalowski, The Correspondence of the Kings of Ur (MC 15, 2011) 249-272 (v. P. Attinger, Or. [sous presse]).

2) Translittération annotée

R. Jiménez Zamudio, Antología de textos sumerios [...] (Madrid: Ediciones de la Universidad Autónoma de Madrid 2003) 45 sq.

3) Traductions, commentaires

S.N. Kramer, The Sumerians: Their History, Culture, and Character (Chicago: University of Chicago Press 1963) 332 sq. (traduction)

K. Lämmerhirt, AOAT 348, 547 sq. (ll. 6-25).

P. Michalowski, dans M.W. Chavalas (ed.), Blackwell's Sourcebooks in Ancient History (Oxford: Blackwell 2006) 77 sq. (traduction)

H. Vanstiphout, Eduba. Schrijven en lezen in Sumer (Amsterdam: Sun 2004) 63-65 (traduction)

C. Wilcke, ZA 70 (1972) 62-64 (ll. 14-fin).

Id. dans: K. Raaflaub (ed.), Anfänge des politischen Denkens in der Antike (Schriften des Historischen Kollegs, Kolloquien 24, München: Oldenburg 1993) 65 sq. (ll. 6-25).

4) Textes

N2: photo aussi dans CDLI P356172. — **N3**: photo aussi dans CDLI P264085. — **N11**: photo aussi dans CDLI P255303. — **X4**: photo aussi dans CDLI P247917. — **Z**: V. aussi pp. 273 sq.; photo dans CDLI P250947.

II Traduction¹

1 sq. Parle à Urduġu, c'est ce que Sulgi, ton roi, dit:

3-5 L'homme² vers qui je t'ai envoyé n'est pas ton subordonné, ce n'est pas de toi qu'il a à recevoir des ordres^{3,4}. Comment peux-tu ignorer⁵ tout ce qu'il a fait de son côté⁶, et qu'il en est ainsi⁷?

¹ Pour simplifier la compréhension de la traduction qui suit, je répète ici la plupart des commentaires que j'ai faits dans mon compte rendu de Michalowski 2011 (Or., sous presse).

² Litt. "ton homme".

³ Litt. "C'est de ta main, il ne reçoit pas d'ordres".

⁴ Michalowski (2011:276 et comm. p. 277) admet qu'on a aux ll. 3 sq. des questions rhétoriques. Le ton de toute la lettre (surtout ll. 17-25) plaide contre cette interprétation.

⁵ Litt. "n'as-tu pas appris".

⁶ Pour cette acception de an/am₃-ga-am₃, litt. "c'est/il est aussi" = "lui aussi, lui de son côté", cf. par ex. Instr. Šur. 195 et LSU 462.

⁷ A savoir qu'il n'est pas ton subordonné et qu'il n'a pas d'ordres à recevoir de toi.

- 6 sq. Ce que j'avais moi ordonné⁸, (c'est) de stabiliser les pays (frontières), de diriger les peuples et de faire régner la concorde entre eux⁹.
- 8 sq. L'attitude des villes des pays (frontières) dont tu t'approches¹⁰ est bien connue¹¹, mais informe-toi de ce que leurs dignitaires disent (entre eux)^{12 13!}
- 10-12 Ma clameur doit recouvrir¹⁴ tous les pays, mon bras puissant et héroïque¹⁵ s'appesantir sur eux, ma tempête passer sur¹⁶ (ma) terre natale!
- 14-16 Laisse donc se perdre les ...¹⁷ dans la steppe et les voleurs dans les champs! Jusqu'à ce que tu aies joint Apillaša, mon 'sage de l'assemblée'¹⁸, *cesse de penser à eux*¹⁹, *afin que tu sois serein devant lui!*²⁰
- 16a-17 Je t'avais chargé de cela. Pourquoi n'as-tu pas agi conformément à mes ordres?
- 17-25 Si je ne rendais pas mes 'sages de l'assemblée' aussi importants que moi²¹, s'il (Apillaša) n'était pas assis sur un trône à piédestal *surmonté d'un dais*²², ses pieds reposant sur un escabeau d'or, si un gouverneur ou un prébendier ayant été mis en place *en toute légitimité*, il ne pouvait pas les démettre de leur charge de gouverneur ou de prébendier²³, s'il ne tuait ni n'aveuglait (qui le

⁸ Comp. ĝa₂-a/ĜA₂-gen₇-nam "c'est comme moi" = "comme je l'avais ordonné" (CKU 2:16a et 19:24).

⁹ Ainsi N1; les autres textes (Ur, provenance inconnue) ont "d'affermir les fondements des pays (frontières)".

¹⁰ Litt. "tes villes des pays (frontières) dont tu t'approches, leur disposition/état d'esprit".

¹¹ N1, Ur2 et X4 // "informe-toi de (...)" (X5 et X6).

¹² Ainsi X4, X5 et X6 (litt. "Leurs dignitaires, informe-toi de leurs paroles!") // "Ce que leurs dignitaires disent (entre eux) doit être découvert!" (Ur2 et Z) //.

¹³ Michalowski traduit par "to discern" (2011:276 et comm. p. 278), mais on attendrait alors en sumérien zu-zu-de₃. On a dans ces lignes une double alternance: 1) zu-zu vs zu, qui peut s'expliquer ici par la valeur intensive postulée par Michalowski à propos de CKU 1:5 (p. 252). 2) A la l. 8, les formes en -am₃ prédominent (x 3 vs -a en X5 et X6), à la l. 9 les formes en -a (x 3), Ur2 et Z ayant un précatif; seul N1 (un manuscrit de pas très bonne qualité) a zu-am₃. En d'autres termes: N1 a -am₃ dans les deux lignes, X5 et X6 ont -a; Ur2 oppose zu-zu-am₃ (ou ba-zu-am₃; pour cette lecture, cf. la copie de Gadd et les collations de M.-C. Ludwig, UAVA 9 [2009] 172) à ħe₂-en-zu, X4 [zu¹-za-am₃ à [...]-[a¹]. A la l. 9, les formes en -a sont certainement des impératifs. La même chose vaut probabl. pour zu-zu-a à la l. 8 (X5 et X6). zu-zu-am₃ (/zu-am₃) de son côté ne peut guère signifier que "est/sera connu" ou (litt.) "est/sera connaissant" = "connaît/connaîtra" (cf. par ex. Gudea Cyl. A 19:21; Cyl. B 1:12; Iddin-Dagan 14 A, H et L). Dans Ur2 et X4, l'opposition pourrait être (paraphrasé librement): L'état d'esprit des villes (...) dont tu t'approches est bien connu, mais informe-toi des paroles de leurs dignitaires (avec ħe₂(-en)-zu "les paroles de leurs dignitaires doivent être découvertes!").

¹⁴ Ur2 et Z (lire du₇, graphie non-standard pour dul) // "remplir" (N1) // "être jetée dans" = "submerger; souffler en rafales" (en lisant ri) ou "souffler" (en lisant dal) (X5 et X6).

¹⁵ Litt. "mon bras puissant, mon bras d'héroïsme".

¹⁶ x 3 (litt. "recouvrir") // "submerger; souffler en rafales" (ri) ou "souffler" (dal) (Ur2; comp. la note à propos de la l. 10).

¹⁷ On attend un terme proche de lilib "voleur"; on pourrait penser à sag₃ "frapper" et traduire "les cogneurs", d'où librement les "violents", mais je ne connais pas de parallèle. V. aussi Michalowski 2011:278.

¹⁸ V. la note à propos de CKU 1:6.

¹⁹ Litt. "Fais les (les brigands de la ligne précédente) *sortir loin de tes yeux!*"

²⁰ En lisant igi zalag "être brillant, lumineux (regard)", au causatif "illuminer le regard"; cette expression peut dénoter parfois un "état d'âme" (par ex. Išme-Dagan A 342 et SP 5.95 [cf. Jaques, AOAT 332, 94]).

²¹ Ainsi N10, X2, X5 et X6 // "Si mes 'sages de l'assemblée' n'étaient pas rendus aussi importants que moi" (N1 et N5). Vu le /b/ devant la base, j'admets que gal-zu unken-na-ĝu₁₀ est ici un collectif. L'alternative serait d'y voir l'allomorphe du directif /bi/, mais je vois mal le sens dans ce contexte. A partir de la l. 18, Sulgi se réfère plus précisément à Apillaša.

²² Cf. les notes à propos de CKU 1:18.

²³ li-bi₂-ib/ib₂-ĝar dans N1, N11 et X1 (la forme attendue li-bi₂-in-ĝar n'est attestée que dans X2 et X6) est curieux. Une erreur est à peine vraisemblable, car ces mêmes duplicats ont nu-un-gaz et nu-un-ĥulu à la l. suivante. Pour tourner la difficulté, je traduis (très litt.) "Si un gouverneur de sa fonction de gouverneur, un prébendier/fonctionnaire de sa prébende/charge, on a mis en place *en toute légitimité* et qu'il (Apillaša) ne peut pas (forme *marû* -gub-bu) les démettre". Ma traduction de ni₂-te-ni₂-te-a par "*en toute légitimité*" est dans une large mesure contextuelle, car je ne connais sinon pas de substantif ni₂-te "peur, crainte, respect" (pour le sens, comp. en français "le respect (des lois)". L'interprétation fréquente "de sa propre autorité" laisse inexpliqués non

- mérite), s'il n'élevait pas au-dessus des autres son élu, comment pourrait-il stabiliser les pays (frontières)?
- 26 sq. Si tu m'aimes (vraiment), tu²⁴ ne lui garderas pas rancune.
- 28 sq. Tu es certes quelqu'un d'important, mais tu ne connais pas tes soldats. Il t'a fait faire (maintenant) l'expérience de ces gens et ses propres vertus d'héroïsme²⁵.
- 30 sq. Si vous êtes²⁶ l'un et l'autre mes (fidèles) domestiques, l'on lira à haute voix *cette*/(ma) tablette devant vous deux (réunis)²⁷.
- 32-34 Faites régner la concorde²⁸ et affermissiez les fondements des pays. C'est urgent!

seulement le redoublement, mais encore, et la chose est plus grave, l'absence du suffixe possessif de la 3^e sing. pers. après ni₂-te-ni₂-te.

²⁴ Litt. "ton coeur".

²⁵ Litt. "Il a fait connaître à ton oeil ces (// ses [d'Apillaša]) gens et ses (d'Apillaša) (choses) d'héroïsme". nam-ur-saĝ-ĝa₂-k est un génitif sans régent, litt. "(choses) d'héroïsme" = "qualités/vertus d'héroïsme".

²⁶ N1 et N8 // "tu es" (N11 et Ur2).

²⁷ Litt. "devant vos deux faces".

²⁸ Vu CKU 3 B 19' (ma-da suĥuš bi₂-ge-en gu₃ teš₂-a bi₂-si₃-ke), préférable à "Mettez-vous d'accord!"